LETTRE
DE
FRANC-CŒUR,
A MESSIEURS
LES GRANDS SEIGNEURS
DE LA COUR.



1789.



LETTRE DE FRANC-CŒUR, A MESSIEURS LES GRANDS SEIGNEURS DE LA COUR.

Du Corps-de-Garde, ce 10 Mars 1789.

VOTRE plus beau titre, Meſſieurs les Grands Seigneurs, dont la Nobleſſe ſe perd dans la nuit des tems, eſt celui de Soldats.

J'ai l'honneur de partager avec vous ce titre glorieux, en même proportion que les Curés de campagne partagent le ſacerdoce avec les Evêques; & la confraternité qu'il établit entre nous, me permet de vous dire avec la franchiſe

qui caractérise notre état, que vous devez sacrifier généreusement des intérêts sordides, qui consistent en Pensions, Gratifications, & autres charges inutiles & fort cheres à l'Etat, dont je prévois que vous serez infailliblement déchus à l'Assemblée des Etats-Generaux. Vous vous flateriez en vain d'échapper au regard pénétrant d'une Nation éclairée qui s'assemble pour rétablir l'ordre, sous les auspices d'un Roi qu'elle adore. Elle lui rendra l'autorité légitime qui lui appartient, & vous fera rentrer dans la classe de Sujets.

Bornez donc toute votre ambition à conserver des honneur dont on pourroit encore vous dépouiller légalement, si l'on exigeoit vos preuves de Noblesse à la rigueur, conformément aux Ordonnances, que vous avez sollicitées pour exclure l'ancienne Noblesse des Provinces qui seroit venue partager avec vous les faveurs de la Cour.

Vous ne pouvez pas vous dissimuler

que, ſi l'on en vient à une vérification ſcrupuleuſe de vos titres, on ne trouve mille faux Nobles pour un véritable; &, ſi l'on exclut de cet Ordre les Ennoblis, que vous ne voulez pas y admettre, de quelqu'antiquité qu'ils ſoient, vous vous trouverez réduits à un ſi petit nombre, que vous ne pourrez pas former un Corps dans l'Etat.

Rappellez-vous que vous avez chargé M. le Maréchal Duc de B*** de préſenter, en votre nom, un Mémoire à Louis XV, pour diſputer la Nobleſſe à la Maiſon de R*** qui vous faiſoit ombrage, parce qu'elle s'arrogeoit le titre d'Alteſſe, dont vous n'avez pas encore oſé vous décorer. Vous aviez même demandé à Sa Majeſté, la permiſſion de faire imprimer votre Mémoire.

En vain cette illuſtre Maiſon a-t-elle allégué la notoriété publique qui, de tems immémorial, lui donne le premier rang à la Cour; une alliance qu'elle

venoit de faire avec un Prince du Sang; des alliances avec la Maiſon Impériale & avec pluſieurs Princes de l'Empire; &, enfin, un Souverain de ſon nom qui exiſte encore aujourd'hui; eh bien! vous avez rejetté toutes ces probabilités. Vous avez réclamé la loi qui n'admet, pour preuve de Nobleſſe, que des titres originaux, remontans à l'époque la plus reculée. Cette Maiſon ne pouvant, ou ne voulant pas produire ces titres, vous avez déclaré affirmativement qu'elle n'étoit pas Noble d'origine; & elle a été forcée de recourir à l'autorité du Roi, qui vous a impoſé ſilence, & vous a expreſſément défendu de faire imprimer le Mémoire que vous lui adreſſiez, (vu la diſcuſſion de Nobleſſe que vous faiſiez à la Maiſon de R***).

D'après cela, jugez par comparaiſon, Meſſieurs les Grands Seigneurs, & voyez combien de Ducs, de Pairs, Chevaliers des Ordres du Roi & de la Toiſon-d'Or,

Grands d'Eſpagne, de la premiere claſſe, Hauts & Puiſſans Seigneurs, Chevaliers, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons, qui montent dans les carroſſes du Roi, qui ſeront forcés d'en deſcendre, pour rentrer humblement dans l'Ordre du Tiers-Etat, faute de pouvoir prouver légalement leur Nobleſſe! Vous ne prévoyiez pas, dans ce tems-là, qu'on employeroit un jour, contre vous, les armes dont vous vous ſerviez pour détruire la ſeule Maiſon, peut-être, qui ſoit pure. Vous ne prévoyiez pas encore que, s'il ſe trouve parmi vous deux ou trois Maiſons en état de fournir des preuves légales, on pourra leur objecter qu'elles ſont à moitié Roturieres, par les alliances qu'elles ont contractées avec des femmes du Tiers-Etat. Comment avez-vous l'impudence de ſoutenir qu'il doit y avoir une ligne de démarcation entre l'Ordre de la Nobleſſe & celui du Tiers-Etat, quand on vous repréſentera que vos

Meres, vos Sœurs, vos Oncles, vos Cousins-germains, sont de cet Ordre? Quelque dépravée que soit une Nation, ses préjugés bizarres peuvent-ils anéantir les loix de la nature, en établissant une ligne de démarcation entre des Parens aussi proches? Quoi! le même sang coulera dans les veines d'un grand Seigneur & d'un Serf! Quoi! une femme Noble méprisera son mari & ses enfans, parce qu'ils ne le sont pas! J'ose dire que c'est une monstruosité qui dégrade l'humanité; mais non; cela ne se peut pas: cela n'a jamais été, & ne sera jamais. Vos préjugés ridicules prouvent seulement que vous êtes en contradiction avec vous-mêmes.

Ne vous exposez donc pas, croyez-moi, à une dégradation aussi humiliante: le Philosophe se contente de son état, quel qu'il soit; mais il n'y a pas de philosophie qui donne assez de fermeté à un homme pour résister au mépris public, &

aux reproches amers que lui fait une Nation, d'avoir présenté de faux titres, pour usurper des graces qui ne lui appartiennent pas. Faites un retour sur vous-mêmes, Messieurs les grands Seigneurs, & examinez sérieusement si votre Noblesse morale est mieux constatée que votre Noblesse politique. Je crois que vous ne serez pas plus heureux à prouver l'une que l'autre.

J'habite Paris de puis vingt-cinq ans; je connois toutes les familles attachées à la Cour; & je crois que les plus grands crimes ont été commis par de grands Seigneurs. L'un a mis le feu dans la maison d'un Particulier, pour en enlever la fille; d'autres ont violé, volé, assassiné, empoisonné, commis des parricides, égorgés leurs femmes, & employé, pour cela, des procédés qui font frémir d'horreur: d'autres, enfin, ont trahi notoirement les intérêts du Roi & de la Nation, ont sacrifié des Armées entières à des ven-

geances particulières, & à la cupidité de l'or, qu'ils ont employé à élever des monumens somptueux dans la Capitale, pour braver la Nation, en lui disant : voilà le prix de votre sang : apprenez à nous craindre, si vous ne pouvez pas nous respecter : sachez que nous sommes de grands Seigneurs, dépositaires de Lettres de cachet, qui nous donnént, sur vous, droit de vie & de mort. D'autres vendent publiquement des Lettres de cachet, des Lettres d'Etats, des Lettres de Noblesse, des Croix de Saint Louis, des Pensions, des Gouvernemens, des Bénéfices ; & généralement toutes les Places dans le Militaire, l'Eglise, la Robe & la Finance. Chaque article a son prix; & on en dépose l'argent chez un Notaire établi *ad hoc*. Enfin, depuis huit jours, je vois deux de ces grands Seigneurs, dont l'un a assassiné, & l'autre a volé; & où a-t-il volé ? c'est ce que je ne dirai pas, parce que je ne veux nommer

perſonne. Croira-t-on, dans la poſtérité, que de cette multitude de crimes qui deshonorent notre ſiècle, aucun n'a été puni, excepté la trahiſon de M. de Lalli, parce qu'il était étranger; encore ſe ſeroit-il ſauvé, ſi Madame de Pompadour eût vécu quelques jours de plus.

Je ne vois, depuis la même époque, qu'un ſeul grand crime commis par un homme du Tiers-Etat, qui eſt celui de Deſrues, dont l'Ordre ne peut pas être flétri, parce que le coupable a été puni ſuivant la rigueur des Loix.

Les voleurs de grands chemins & les filous qui ſont, ordinairement, de l'Ordre du Tiers-Etat, ſont le pendant des grands Seigneurs qui volent au jeu, & qui font des banqueroutes énormes.

Tout vu & conſidéré, vous voyez, Meſſieurs les grands Seigneurs, que vous êtes bien petits, & que vous ne vous méſallierez guere, en vous incorporant au Tiers-Etat, pour ne plus faire qu'un

même Corps de Nation ; c'eſt le ſeul parti qui vous reſte pour éviter votre ruine prochaine. Vous ne pouvez que gagner à cette incorporation, parce que tout le monde ne pouvant pas être égal dans une grande ſociété, vous reſterez naturellement dans la claſſe où vous êtes placés, à moins que vous ne démeritiez par de nouveaux forfaits. Vos vertus vous ſeront particulieres, & vos crimes ſeront communs à la Nation, qui ſe chargera de la vindicte publique.

Pour parvenir à ce grand œuvre, il faut au Roi l'autorité néceſſaire pour maintenir l'ordre établi, & empêcher l'anarchie, qui eſt une ſuite naturelle du deſpotiſme, & qui a toujours été le fléau le plus deſtructeur des Empires. Les Rois, prédéceſſeurs de notre auguſte Monarque, n'avoient pas trouvé de moyen plus efficace d'établir ce deſpotiſme, que de diviſer la Nation en trois Ordres, pour les ſubjuguer tous, en les

oppoſant les uns aux autres; mais le flambeau de la philoſophie a diſſipé les ténébres de l'ignorance, & a dévoilé à chaque Citoyen, quels ſont ſes droits, & ceux des autres.

Il faut que le Roi ait en ſes mains les rênes du Gouvernement, qu'il ne peut laiſſer flotter dans les mains de ces vils eſclaves, Meſſieurs les grands Seigneurs de la Cour.

Il faut qu'il ſoit le maître d'appeller à cette Cour, ceux de ces Sujets qu'il en croira dignes; qu'il puiſſe en chaſſer auſſi aiſément, ceux qui ſe deshonoreront, ſans qu'ils puiſſent alléguer le faux droit d'une antique naiſſance qu'ils ont ſouvent uſurpé; & enfin, qu'il ſoit le maître abſolu de nommer indiſtinctement à toutes les places de ſon Royaume, ceux qui le mériteront.

Il réſultera de-là, Meſſieurs les grands Seigneurs, que le Roi aura plus d'autorité; que vous le reſpecterez davantage

pour mériter ſes bontés; & que, pouvant faire tomber ſon choix ſur un plus grand nombre d'individus, il ne ſe trouvera pas dans la dure néceſſité de prodiguer, pour vous conſerver la majeure partie des revenus de l'Etat à vous faire des Penſions. Vous ſerez moins riches, par conſéquent forcés de vivre de votre patrimoine, comme tous les autres Citoyens, dont une partie vous vaut bien, & l'autre vaut mieux; vous en ſerez auſſi moins orgueilleux, & moins inconſéquens. Vous donnerez une meilleure éducation à vos enfans, pour les rendre ſuſceptibles de mériter les places honorables que vous occupez; donnant plus de ſoin à leur éducation, ils vous en aimeront davantage; & le Public ne ſera plus expoſé à entendre, au foyer de l'Opéra, un jeune grand Seigneur, dire à ſon camarade : « Si j'avois le bon-
» heur de perdre mon Pere, j'acheterois
» une maiſon de Campagne, où nous nous

» divertirions bien » ; & le camarade répondre : « Il faudroit donc aussi que » j'eusse le bonheur de perdre ma Mere, » parce que tout le bien que j'attends, » vient de son côté ». J'ai entendu ce propos infame ; & dans l'excès de mon indignation, je suis tenté de ne plus croire à la justice d'un Dieu vengeur, quand je ne vois pas la terre s'entr'ouvrir pour engloutir des monstres comme ceux-là.

Tant-pis pour vous, Messieurs les grands Seigneurs, si vous n'adoptez pas le systême que je vous propose : tant-pis, si vous vous choquez des vérités un peu franches que j'ai l'honneur de vous adresser; mais tel est mon caractère ; je vous en ai prévenu dès le commencement.

Renoncez aux vices qui vous dégradent ; redevenez honnêtes, vous mériterez le titre de Soldats, & je ne rougirai plus d'avouer que je suis votre confrere,

FRANC-CŒUR.